

sémantique, c'est étudier non le signifié en lui-même, mais les *valeurs positionnelles* du signe. Le signifié se manifeste grâce aux épreuves de *commutation* (modifions le signifiant: le signifié est modifié) et de *substitution* (modifions le signifiant: le signifié ne change pas). Le premier type de manipulation met en évidence les invariants du système, le second les variations contextuelles.

Dans le schéma qui suit, nous voyons que le mot français /arbre/ recouvre le même champ que le mot allemand /Baum/; le français /bois/ correspond tantôt à l'italien /legno/ (le bois comme matière) tantôt à /bosco/ (le bois comme ensemble d'arbres), tandis que /forêt/ sert à désigner un groupe d'arbres plus dense et plus étendu. D'un autre côté, l'allemand /Holz/ correspond à /legno/ mais non à /bosco/: c'est /Wald/ qui assume le concept en même temps que celui qui est désigné par /forêt/.

Français	Allemand	Danois	Italien	Anglais
arbre	Baum	trac	albero	tree
bois	Holz		legno	timber
	Wald	skov	bosco	wood
forêt			foresta	forest

Un tableau de ce genre ne nous met pas en face « d'idées », mais de valeurs émanant du système. Ces valeurs correspondent à ce que l'on peut nommer des concepts, mais ne naissent et ne peuvent être appréhendées que comme pures différences: elles ne se définissent pas par leur contenu, mais par la manière dont elles s'opposent aux autres éléments du système.

Ici encore, nous avons une série de choix différentiels que l'on peut décrire sur le mode binaire. Il n'est donc pas nécessaire de savoir ce qu'est le signifié (que l'on se place sur le plan physique ou ontologique): il suffit de pouvoir affirmer que, dans un code donné, des signifiés donnés sont associés à des signifiants donnés. Que ces signifiés soient communément définis comme des « concepts » ou des

« idées » n'a rien que de normal; et qu'on les atteigne à travers une sorte d'usage moyen est chose légitime. Mais dès le moment où la sémiotique établit l'existence d'un code, le signifié cesse d'être une entité psychique, ontologique ou sociologique: *c'est un phénomène culturel, descriptible grâce à un système de relations que le code nous montre comme reçues par un groupe donné à un moment donné.*

3.4. La structure comme modèle

C'est aussi à la notion saussurienne de « structure » que se réfère Lévi-Strauss lorsque, traitant des phénomènes sociaux comme systèmes de communications, il définit la structure comme une configuration répondant à deux conditions. La première: constituer un système obéissant à un principe de cohésion interne. La seconde: cette cohésion doit rester invisible à l'observateur du système isolé, pour n'apparaître que dans l'examen des transformations permettant à des propriétés identiques de se retrouver dans des systèmes apparemment différents (Lévi-Strauss, 1960).

Si l'on veut bien y regarder, cette affirmation mobilise deux notions d'égale importance:

1. *La structure est un système régi par une cohésion interne;*
2. *La structure apparaît lorsque des phénomènes différents ont été comparés et qu'on les a rapportés au même système de relations.*

Ces deux points doivent être approfondis. Ils vont en effet permettre de préciser la notion de structure qui, comme on le verra, s'identifie à celle de code.

Partons d'un exemple très simple. Il nous servira à identifier les opérations que nous menons lorsque nous identifions des structures dans des domaines plus élaborés.

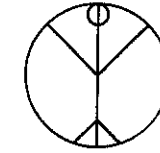
Soient des êtres humains. Pour établir les caractéristiques qu'ils ont en commun (ce qui me permettra de traiter de phénomènes différents en utilisant des instruments homogènes), je dois évidemment procéder à des simplifications. Je puis ainsi réduire le corps humain à un schéma

que j'identifie avec celui du squelette, et donner de ce squelette une représentation graphique très simplifiée. J'ai ainsi identifié une structure commune à un ensemble d'humains, un système de relations de positions et de différences entre éléments discrets, représentable par des lignes de position et de longueur données. Il est évident que cette structure constitue déjà un **code: un système de règles auxquelles un corps doit se soumettre, quelles que soient ses caractéristiques individuelles, pour que je puisse y voir un corps humain.**

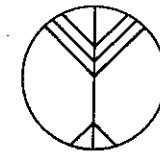
Il est également clair que cette structure n'est pas seulement une simplification, un appauvrissement de la réalité. Cette simplification naît du **point de vue** adopté. Je réduis le corps humain à la structure de son squelette parce que j'entends étudier les corps humains du point de vue de cette structure, ou du point de vue qui en fait «un animal debout» ou «un bipède muni de deux membres supérieurs et de deux inférieurs». Si je décidais d'étudier le corps du point de vue de sa structure cellulaire, j'établirais évidemment d'autres modèles. **Une structure est donc un modèle élaboré selon certaines règles de simplification et qui permet d'assimiler d'un certain point de vue des phénomènes distincts.**

C'est ainsi qu'un code phonologique, par exemple, permet d'assimiler différents types physiques de manifestations de la voix, du point de vue de la transmission d'un certain système de signifiés. Pour établir ce code, j'élabore des relations d'ordre phonématique, et je considère comme variantes facultatives les modifications du ton (alors que dans un autre code, comme par exemple la langue chinoise, ces variations auront une valeur différentielle et correspondront à des différences de signifié).

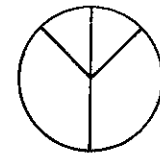
Si je veux parler de l'homme et de l'arbre en me situant dans la même perspective (par exemple parce que je dois comparer la situation de l'un et de l'autre dans le cadre d'une étude sur leur nombre et leur taille dans telle région), il me faudrait recourir à des simplifications structurales supplémentaires. Je pourrai par exemple réduire le squelette humain à une structure plus élémentaire encore, représentable par un signe de ce type :



et je pourrai le confronter à une modélisation de l'arbre, représentable par le signe



en les réduisant tous deux à un modèle commun, représentable de cette façon :



J'aurai ainsi identifié, grâce à une série d'abstractions et de modélisations successives, un code commun à l'arbre et au corps humain, une structure *homologue*, identifiable chez l'un et chez l'autre.

Ce que je viens de proposer est un modèle dit «analogique». Mais même dans ce modèle, ce qui est en jeu, ce sont des positions, des oppositions, des différences: par exemple les oppositions vertical vs oblique, droite vs gauche, ou haut vs bas. Celui qui a utilisé un ordinateur personnel sait qu'il peut lui communiquer des instructions formulables en termes de +, 0 et -, ou de 1 vs 0, de oui et de non, et qu'elles pourront être traduites en des structures analogiques.

Ici se pose un intéressant problème philosophique: une structure (comme celle du modèle analogique qui vient d'être évoqué) est-elle une *chose*? Existe-t-elle indépendamment de nos observations?

Il est évident que la structure ainsi dégagée *n'existe pas en soi*: c'est le produit d'opérations que j'ai moi-même orientées. La structure est

un modèle que j'élabore pour pouvoir désigner des choses différentes de manière homogène. Mais il reste encore à savoir si, pour élaborer ces structures, nous ne menons pas des opérations mentales qui seraient structurellement homologues aux relations que les choses entretiennent dans la réalité. C'est en ce point que se profile l'opposition entre un *structuralisme ontologique* et un *structuralisme méthodologique*.

On a vu que je suis passé d'une structure-code valable pour un certain nombre d'êtres humains à une structure-code valable pour ces êtres humains et un certain nombre d'arbres. Dans les deux cas, il s'agit de structures, mais la seconde résulte d'une simplification de la première. Ainsi, chaque fois que j'identifie une structure d'homologation à l'intérieur d'un champ donné de phénomènes, je dois me demander s'il n'existe pas une structure de cette structure, un code de ce code, qui me permettrait d'appliquer sa puissance prédictive à une famille plus vaste de phénomènes.

C'est ainsi que les phonologues et les linguistes, une fois qu'ils ont isolé le système de relations à l'œuvre dans une langue, se demandent si ce système ne pourrait pas être comparé au système de relations d'une autre langue, moyennant l'élaboration d'un code qui rendrait compte des deux systèmes à la fois. Et, ceci fait, s'il n'existe pas un code qui permettrait de comparer les relations internes à la langue avec celles qui régissent le système de la parenté, et ces dernières avec les relations réglant la disposition des huttes du village étudié. Opérations menées – avec succès – par l'anthropologie structurale.

De simplification en simplification : ainsi va le rêve du structuraliste. Celui d'identifier, à la limite, le Code des Codes, l'Ur-Code qui permettrait de retrouver les mêmes rythmes et les mêmes rapports (les mêmes opérations et relations élémentaires) à l'intérieur de tout comportement humain, qu'il soit culturel ou biologique. Cet Ur-Code résiderait dans le mécanisme même de la pensée humaine rendue homologue au mécanisme sous-tendant les processus organiques. C'est au fond la réduction de tous les comportements humains et de tous les événements organiques à la communication, et de tout processus de communication au même modèle structural.

Mais il n'est pas dit que l'on arrive à une telle concentration des modèles structuraux par une simplification successive du *déjà connu*.

Bien loin de là. La méthodologie structuraliste ne consiste habituellement pas à *trouver* la structure (cela reviendrait à s'épuiser dans une recension sans fin des choses connues) : on la *pose* au contraire, on l'invente en lui donnant le statut d'hypothèse, de modèle théorique, en postulant que les phénomènes étudiés se soumettent à la structure ainsi élaborée. Les vérifications viennent ensuite. Et la tâche du chercheur est alors non de coucher à toute force les phénomènes observés sur le lit de Procuste de son modèle, mais de rester ouvert à tous les repentirs, à toutes les corrections. Cette procédure se révèle féconde en de nombreuses disciplines et permet de faire l'économie de recherches empiriques qui pourraient se prolonger à l'infini, en leur superposant des hypothèses structurales qui seront immédiatement vérifiées sur leurs points les plus faibles.

L'identification d'un code constitue, on le voit, une prise de position théorique, et s'apparente à la formulation d'un postulat. Bien sûr, avant d'identifier les lois d'une langue, le linguiste observe nombre de comportements linguistiques concrets. Mais il ne saurait appréhender de manière exhaustive toutes les variétés de ces comportements, tous les actes de parole possibles, tous les messages que le sujet parlant est susceptible d'émettre. A un moment donné, il doit donc, en un saut qualitatif, abandonner le terrain de l'accumulation des faits pour accéder à un autre : celui de la *construction* du système linguistique.

C'est de cette façon que l'on procède chaque fois qu'il est question d'un code déterminé. Le code est le modèle d'une série de conventions communicationnelles, modèle doté d'une existence théorique, et que l'on postule pour rendre compte de la possibilité qu'il y a de communiquer certains messages.

3.5. La fonction sémiotique

La théorie la plus rigoureuse sur la structure du signe, ou sur le rapport de signification, a été proposé par Hjelmslev (1943) ; c'est à lui que l'on doit l'expression de « fonction sémiotique » (*sign function*). Il définissait de la manière suivante la nature et l'organisation du signe, et donnait du même coup une définition de la nature organisationnelle

des codes présidant à l'usage des signes :

contenu	substance
	forme
expression	forme
	substance

Dans tout processus sémiotique, nous avons un élément d'*expression* (continuons à l'appeler signifiant), lequel véhicule un élément de *contenu* (le signifié). Lorsque nous parlons, nous produisons un certain nombre de phénomènes vocaux. Mais, en découpant le continuum des sons, le système syntaxique de l'expression ne rend pertinentes que quelques-unes de ces émissions (ainsi, les langues n'utilisent comme éléments pertinents qu'une petite quarantaine de phonèmes, et souvent moins). En français, je suis libre de prononcer le /i/ de /rire/ sur le mode bref ou sur le mode long : dans les deux cas, mon interlocuteur identifiera le même mot. Autrement dit, je puis prononcer ce mot en utilisant indifféremment l'/i/ ou /i:/. En anglais, en revanche, on a vu que cette dernière opposition établit la différence entre /ʃip/ et /ʃi:p/ (mots qui s'écrivent /ship/, bateau, et /sheep/, brebis). En français donc, l'opposition entre /i/ et /i:/ ne fait pas partie de la forme de l'expression (même si elle constitue indubitablement un aspect de la *substance* sonore).

Cette définition mérite assurément d'être approfondie. Non seulement parce qu'elle met bien en lumière le fait que le signe est une entité à deux faces (comme le disait Saussure) mais parce qu'elle accentue l'indépendance réciproque de l'expression et du contenu.

Pour Hjelmslev, un signe n'est pas, comme le veut une tradition séculaire, une chose mise à la place d'une autre (1943 : chap. 13). C'est une *fonction* posée par la relation réciproque entre deux *fonctifs*, expression et contenu. Le fait que je puisse à l'occasion utiliser le son /x/ pour désigner la lune ne fait pas du son /x/ le signe de la lune. Je ne suis devant une fonction sémiotique que lorsqu'une règle a mis en relation le fonctif qu'est l'expression /x/ avec le fonctif qu'est le

Exemple: encore ou peinture, écran d'ordinateur ou de cinéma

(support physique du signe)

(forme du signifiant. Exemple: formes des lettres ou des couleurs sur un canevas de peinture)

(aspect psychique ou mental du signe)

(support « mental » ou psychique du signifié: capacité d'imagination)

(signifié)

(signifiant)

contenu « satellite de la terre ». Mais, sur la base d'une autre règle, je pourrais me décider à mettre en relation le son /x/ avec le contenu « deuxième satellite de Jupiter » ; j'aurais alors une nouvelle fonction sémiotique, même si le son /x/ reste identique en sa substance. Expression et contenu sont fonctifs d'une fonction car ils se présupposent mutuellement. « Si l'on pense sans parler, la pensée n'est pas un contenu linguistique (...). Si l'on parle sans penser, produisant des séries de sons sans qu'aucun sens s'y attache, on n'obtient ni une expression linguistique ni la fonction d'une fonction de signe »¹.

La notion de fonction sémiotique a influencé nombre de théories du signe, et a pu trouver des applications en dehors du domaine linguistique. Si la proposition de Morris est vraie, suivant laquelle tout peut devenir signe à condition d'être interprété en cette qualité par un interprète donné, alors tout objet peut être considéré comme expression dans la mesure où il entre à titre de fonctif dans une fonction sémiotique. Cette notion de fonction ne se borne pas à définir des signes comme les mots de la langue, ou les pavillons du code maritime mais peut être étendue à des domaines bien plus complexes : la relation qui s'établit entre un vaste ensemble textuel (par exemple un livre, ou un tableau) et son contenu constitue une telle fonction.

3.6. Dénotation et connotation

Pour Hjelmslev, une expression dénote le *contenu* auquel elle est associée. Hjelmslev (et les linguistes structuralistes) utilise ainsi le terme de dénotation dans un sens différent de celui qu'il a chez les philosophes du langage et chez les logiciens de tradition anglo-saxonne. Il importe donc d'expliquer quelque peu les expressions de dénotation et de connotation.

En philosophie du langage, la dénotation d'un terme est d'habitude l'ensemble des objets à quoi il se rapporte, et la dénotation d'une

(1) 1943 : 45 ; p. 73 de la traduction française, erronée : outre qu'un membre de la phrase de Hjelmslev a été omis, la fin du passage doit évidemment se lire : « ni le fonctif d'une fonction sémiotique » (n.d.t.).

assertion, ou d'un énoncé prédicatif, est l'état du monde qui lui correspond. En ce sens, la dénotation peut être identifiée à la *référence* (la *dénotation* d'une expression est son référent); nombre d'auteurs souscrivent d'ailleurs à la distinction proposée par John Stuart Mill (1843: 1 2 5.): «Le mot «blanc» dénote toutes les choses blanches, comme la neige, le papier, l'écume des vagues, etc. Il implique ou – selon le terme des scolastiques – connote l'attribut de blancheur».

Une expression dénote donc la classe des objets dont elle est le nom, et connote la ou les propriétés en vertu desquelles certains individus peuvent être reconnus comme membres de ladite classe. Si dénotation et connotation sont entre eux comme extension et intension (comme beaucoup d'auteurs le soutiennent), alors la dénotation est fonction de la connotation. Autrement dit, la connotation détermine l'usage dénominatif ou référentiel possible d'une expression (voir Carnap; 1955). Nous pouvons allonger la liste des couples synonymes: dénotation /signifié chez Russell (1905), référent / référence chez Ogden et Richards (1923), extension / compréhension dans la logique de Port-Royal, *breadth* / *depth* chez Peirce (2.418); et cela bien que certains auteurs utilisent le terme de dénotation pour exprimer la référence à des individus, et extension pour la référence à des classes. L'opposition dénotation/connotation correspond enfin au couple *Bedeutung* / *Sinn* de G. Frege, même si – comme nous l'avons déjà souligné – le premier de ces termes a été erronément traduit par «signifié».

La théorie de Hjelmslev s'éloigne de ces positions: comme elle porte sur la structure des systèmes sémiologiques, le problème de la référence y est moins pertinent.

Le linguiste, en effet, ne s'intéresse pas aux rapports entre le signe et son éventuel référent objectif, mais bien à la constitution interne du signe, à son pouvoir de signification, ainsi qu'au rapport entre le signifiant et le signifié. Confronté au mot /mère/, le linguiste ne se pose pas la question de savoir comment le lexème en question peut renvoyer à un objet précis: ceci relève des usages pratiques que l'on peut faire de la langue. Cependant, il n'ignore pas que /mère/ peut renvoyer à la génitrice de sexe féminin, dans le sens biologique le plus strict, aussi bien qu'à une série d'entités différentes ainsi désignées par métaphore (Notre Sainte Mère l'Eglise; la Maison Mère, la mère-patrie, etc.), mais encore à une série d'autres entités que le lexème suggère, telles que

«amour», «protection», «nourriture», etc. En partant du principe qu'il s'agit là d'un problème de pragmatique (cf. 1.3.) – celle-ci étant l'usage concret que les destinataires font de la langue –, la psycholinguistique se préoccupe aujourd'hui de ces possibilités évocatrices d'un terme, et construit des tests pour définir la liste des associations émotives suscitées par un terme donné (cf. Osgood, Suci, Tannenbaum, 1957).

Cependant, si beaucoup de sujets parlants (la majorité, en termes statistiques) répondent d'une manière donnée au stimulus émotif constitué par un terme, ne serait-ce pas parce que c'est déjà au niveau des règles de la Langue qu'une expression est conventionnellement affectée de ces signifiés connexes?

Les concepts de dénotation et de connotation ont pour Hjelmslev une définition formelle très rigoureuse. Hjelmslev distingue la *sémiotique dénotative* de la *sémiotique connotative*. Dans la première, aucun des deux plans – ni celui du contenu ni celui de l'expression – n'est lui-même une sémiotique; dans la seconde, le plan de l'expression est constitué par une sémiotique. Plus tard, Barthes (1964) a schématisé cette distinction de la manière suivante:

sémiotique dénotative

expression	contenu
------------	---------

sémiotique connotative

expression		contenu
expression	contenu	

Alors que dans une sémiotique dénotative le plan de l'expression dénote un plan de contenu, dans une sémiotique connotative, les plans de l'expression et du contenu d'une sémiotique dénotative deviennent à leur tour l'expression d'un nouveau contenu. La connotation devient ainsi une sorte de superstrat sémantique. Celui-ci peut être réduit à la réaction idiosyncrasique d'un individu isolé: il dépend en effet de la structure générale d'un système de signification. Cependant, Hjelmslev paraît bien avoir restreint le champ des phénomènes de connotation: il n'a envisagé que des cas comme les accents régionaux, ou

certaines caractéristiques stylistiques (une certaine manière de parler fournit des informations sur les origines ou sur le milieu social du locuteur). Mais chez Barthes (1964, 1967) et nombre d'autres théoriciens, le concept de connotation est plus large, plus systématique et plus rigoureux. Ainsi le terme /chien/ dénote «mammifère canin» (ou quelque chose d'approchant), mais connote «fidélité», ou à l'inverse, «mépris» ou encore «avarice» (dans/être chien/), «pénibilité» (dans /une vie de chien/, /un temps de chien/, /un mal de chien/). Dans ces théories, la connotation dépend de codes linguistiques et sociaux précis, donc de conventions rhétoriques ou de conventions idéologiques : pensons aux différentes connotations que la société américaine peut attacher à des expressions dénotativement équivalentes comme /black/, /negro/, /nigger/. Lorsque nous traiterons de la différence entre sémantique comme dictionnaire et sémantique comme encyclopédie, nous devons toutefois trancher : la connotation dépend-elle du contexte, ou de sous-systèmes de significations restreints et «locaux» (en ceci qu'ils fonctionnent seulement dans le champ de certains univers de discours)?

À l'intérieur de tels univers discursifs, la connotation pourra en tout cas être une notion fort utile.

Lorsque j'aborde un carrefour protégé par des feux tricolores, je sais que /rouge/ signifie «non-passage», et que /vert/ signifie «passage». Mais je sais également que l'ordre /non-passage/ signifie «obligation», alors que la permission /passage/ signifie «libre choix» (car je peux également ne pas passer). En outre, je sais que /obligation/ signifie «amende en liquide» alors que le /libre choix/ signifie quelque chose comme «décision à prendre rapidement».

Cette mécanique sémiotique nous amène donc à dire qu'il existe des signes lumineux dont le plan du signifié est constitué d'oppositions à caractère «circulatoire», mais que l'ensemble du signe (signal lumineux et disposition des lieux) devient à son tour le signifiant d'une disposition juridique et que le complexe des signes précédents devient à son tour le signifiant d'une sollicitation émotionnelle («tu auras une amende» ou «dépêche-toi de te décider...»), selon le schéma suivant :

punition	← signifiant de		signifiant de →		décision
	obligation	signifiant de ←	signifiant de →	libre choix	
	non- passage	rouge	vert	passage	
	S ← s		s → S		

Le premier niveau d'association entre un signifiant et un signifié constitue une *sémiotique dénotative*. Le second niveau est une *sémiotique connotative*, dans laquelle les signifiants sont les signes (signifiant + signifié) d'une *sémiotique dénotative*. Le troisième niveau est une *sémiotique connotative au second degré*, dans laquelle les signifiants sont les signes d'une sémiotique qui est dénotative par rapport à ce troisième niveau mais qui est connotative par rapport au niveau inférieur.

Nous utilisons les signes précisément parce qu'ils sont affectés à des associations conventionnelles du genre de celles que nous avons envisagées. C'est pour cela que celui qui écrirait /halte/ sur un signal routier sait qu'il suscite des connotations d'interdiction et de peur de la sanction. C'est pour la même raison qu'un écrivain sait que s'il introduit le terme /maman/ dans un texte, il sera extrêmement difficile pour le lecteur d'éliminer les connotations associées à la dénotation primaire du terme. Il est vrai que, s'il s'impose de *ne pas* associer des sentiments de confiance et de tendresse à la mère (que l'on pense à *Médée*), les tensions dramatiques naîtront précisément de la présence de ces connotations, que d'autres aspects du texte viennent contredire sans toutefois les éliminer entièrement. L'usage connotatif d'un signe est donc fondamental, au point que l'on pourrait se demander s'il existe des signes non connotatifs et purement dénotatifs. Même un signe comme +, qui semble bien être purement dénotatif et strictement *univoque*, peut être affecté de fortes valeurs connotatives, par exemple dans un bilan, où il signifiera «gains» s'il figure dans la colonne des entrées, et «pertes» s'il figure dans la colonne des sorties.